

Deux verdicts de mort accidentelle (p. 8)

Décès de M. Joseph Rheault (p. 25)

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — "L'amour, une blague ou une force". Tel sera le sujet que traitera M. Léopold Grenon, ce soir au Centre culturel, où il prononcera une troisième causerie à l'intention des adolescents. Cette soirée s'adresse aux jeunes de 15 ans et plus, non mariés, et est organisée par le mouvement familial des Foyers Notre-Dame.

Tout porte à croire que quelques Rotariens drummondvillois se rendront à Sherbrooke, mardi le 9 novembre, à l'occasion d'une soirée des dames. La soirée qui débutera à 6h15 s'adresse à tous les membres des clubs Rotary du district 785.

Les guichets du Centre civique seront ouverts à compter de 5 heures cet après-midi. On s'attend à ce qu'une forte assistance soit enregistrée ce soir à l'occasion de la première visite de la saison des Remparts de Québec.

M. Henri Arseneau a été nommé au comité des "frais moyens" au niveau provincial des succursales de la Légion canadienne. C'est Jacques Leclerc qui a fait part de la nouvelle dans le dernier bulletin de la Légion canadienne, succursale # 51.

Le Dr Julien Lamoureux tient à aviser les résidents de St-Majorique et de Kingsley Falls que des cliniques de périculture et d'immunisation contre la diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, varicelle et rougeole auront lieu ce matin à 10 heures à l'école Centrale de St-Majorique et cet après-midi à 2 heures à la salle paroissiale de Kingsley Falls.

Cette année, le collège commercial Ellis connaît le plus important bal de toute son histoire avec 90 finissantes. On s'attend d'ailleurs à ce que 800 personnes assistent et participent à ce prochain bal.

C'est dans le diocèse de Nicolet qu'aura lieu la messe télévisée de Radio-Canada, le 20 février '72. Cette messe sera chantée à l'école Jeanne-Mance de Drummondville et sera sous la responsabilité de l'abbé Maurice Ellis, président de la commission diocésaine de musique sacrée.

Tout le monde s'est donné la main lorsque les pensionnaires du pavillon Georges-Frédéric ont été privés d'électricité pendant 19 heures. Le groupe des bénévoles du pavillon ont entre autres apporté leur collaboration pour les repas et pour les activités sociales.

Le franc Laurent Jutras a raconté au cours du dernier souper du club des Francs de Drummondville, sous la présidence de M. Claude Rocheleau, son récent voyage en Grèce. Il s'y était rendu avec un groupe international de notaires.

Le club a également accueilli les deux candidats à la mairie au cours du dernier souper franc tenu au motel Albatros. MM. Philippe Bernier, maire sortant, et Jules Dupuy, candidat, ont expliqué leurs vues sur l'administration municipale et ont répondu aux questions des membres francs. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère amicale.

C'est le franc Paul-Emile Bordeleau, président d'élection de la ville de Drummondville-Sud qui a présenté les deux candidats et le franc Réal Jean les a remerciés. Les membres ont apprécié cette initiative du président Rocheleau. Le président fondateur, Paul Côté a fait remarquer que c'était la première fois depuis la fondation du club il y a 18 ans que deux candidats venaient les rencontrer.

Le Kiwanien Guy Bolduc a été la cible de Franreluche au cours du dernier dîner du Kiwanis de Drummondville. Il a dû entretenir les membres sur "les grosses femmes" durant une période de 10 minutes. Le vice-président, Yvon Blier a présidé le dîner tenu au motel Le Dauphin en l'absence du président Clément Riendeau.

Le kiwanien Doug Lyons a fait une entrée remarquée hier midi au cours du dîner. Il portait une casquette à go-go qu'il s'est d'ailleurs empressé d'enlever. Un autre Kiwanien, Hugues Savoie n'a pas été chanceux du côté des amendes. Notons que son automobile a récemment pris feu sur la route transcanadienne.

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les loisirs St-Zéphirin ont fait match nul 7-7 avec la formation UOTA dans une joute de la ligue de hockey Cité Laurentide. Yvon Thibodeau, Paul Allie, Alain Boudreau, Cyrille Courchesne et Denis Laliberté ont été en évidence avec chacun deux buts.

Dans une autre partie de ce circuit, la ferronnerie Joyal a eu raison du Lemoyne Auto 8-4. Robert Bergeron a enfilé trois buts pour les vainqueurs pendant que Normand Brousseau et Georges Bessette en réussissaient chacun deux, Jean-Luc Bessette a complété le pointage.

Une triple égalité existe au premier rang du classement des équipes de la ligue de quilles Cité Labatt "50". Les pétroles Prince Gulf, Nadeau et Nadeau et les pieds légers ont jusqu'à présent accumulé 13 points.

Le plus haut simple de la semaine dans cette ligue a été réussi par Michel Moisan avec une partie de 213. Il a de plus joué le plus haut triple ayant totalisé un compte de 625. Il détient également la meilleure moyenne avec 166.

Jean Guilbeault et Luc Blanchette ont marqué chacun deux buts pour conduire le Benoit et Frères à un gain de 8-0 sur le Lionel Houle. Les autres compteurs ont été Guy Yergeau, Gaëtan Coderre, Yves Fréchette, et Yves Blanchette.

Dans une autre joute de la section moustique, Laurent Arel a marqué deux fois dans un gain de 3-1 de la cordonnerie Drummond sur les Rodgers. Jean Lemire a été l'auteur du troisième filet des vainqueurs. Yvon Grisé a marqué pour les Rodgers.

Gilles Villeneuve et Jacques Lalancette se sont signalés lors des dernières courses d'accélération de motoneiges disputées à l'autodrome St-Guillaume. Lalancette et Villeneuve ont remporté chacun deux victoires. Yvon Mercier et Gilles Malo ont pour leur part triomphé une fois.

Puisqu'il est question de cette piste, soulignons que des courses de motoneiges sur roues seront disputées dimanche, sur la piste ovale. Il s'agira en quelque sorte d'une première pour la piste de l'autodrome St-Guillaume.

Onil Pellerin a enfilé ses deux premiers filets de la saison pour mener les Typos à une brillante victoire de 3-0 sur les Impressions dans une joute de la ligue de ballon sur glace DBF-Labatt "50". Yvon Smith a complété le pointage.

Les Carboneaux ont pour leur part encaissé un troisième échec lorsqu'ils ont baissé pavillon 1-0 devant les Vulcans. Guy Pinard a été l'auteur du seul et unique but du match. Réal Descheneaux s'est surpassé devant ses filets pour se mériter le blanchissage.

Laurette Dextraze a volé la vedette cette semaine dans la ligue de quilles intermédiaire féminine. Elle a réussi le plus haut simple 202, et le plus haut triple 464. La meilleure apparait à Madeleine Fortier avec un 132.

Au classement des équipes, c'est le Lamothe et frères qui domine avec 19 points, trois de plus que le Sylvestre hulle. L'Ébéniste Simard suit au troisième rang avec 14 points.

4,387 électeurs à Drummondville-sud

DRUMMONDVILLE - SUD, (RG) — Un total de 4,387 électeurs ont été inscrits sur la liste électorale de la ville-sœur de Drummondville-Sud et aucun candidat n'a encore signé son bulletin de présentation.

C'est ce qu'a révélé le président d'élection de la municipalité voisine de Drummondville-Sud M. Paul-Emile Bordeleau au cours d'un entretien

hier. La nouvelle loi électorale permettant à toutes les personnes de 21 ans et plus de voter double le nombre de votants puisqu'aux dernières élections, la liste électorale de la ville-sœur comprenait environ 2,800 personnes.

Les 14 bureaux de votation seront distribués dans deux écoles, soit 8 à l'école Duvernay et 6 à l'école Christ-Roy. Pour cette municipalité, com-

me c'est le cas pour la plupart des villes du Québec, tiendra la période de mise en nomination dimanche de midi à deux heures à l'école Duvernay tandis que les élections auront lieu le dimanche suivant le 7 novembre, si nécessaire.

9 candidats?

Bien qu'il ait été impossible de vérifier officiellement puis-

qu'aucun bulletin de présentation n'a encore été signé, quelque 9 personnes ont l'intention de présenter leur candidature à l'élection de cette municipalité.

Si l'on en croit le maire sortant, Me Roger Parenteau, il semble que tous les conseillers actuels reviendront sur les rangs. Il s'agit de M. Yvon Cormier au siège no 1, Marcel Bonin au no 2, Eugène La-

force au no 3, Edgar René au no 4, Henri Montminy au no 5 et Clément L. Boisvert au no 6.

Cependant, certaines rumeurs veulent que M. Armand Leroux présente sa candidature au siège no 3 détenu par le conseiller Laforce tandis que M. Guy Guérette aurait l'intention de se présenter au siège no 4 détenu par le conseiller René.

5e dimension

DRUMMONDVILLE (JM) — Une cinquième branche vient d'être formée par les membres du club Optimiste de Drummondville, dont M. Jacques Laplante est le président.

Cette cinquième branche qui porte le nom de "Jeunesse Supérieure" s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 21 ans et qui ont un handicap physique. Selon ce qu'il a été possible de savoir, une vingtaine de jeunes auraient déjà joint les rangs de ce nouvel organisme.

Les autres groupements à l'intention des jeunes à avoir été formés par les membres du club Optimiste, sont les As cyclistes Optimistes, BACH, Opti-Jeunesse de l'école Jean-Raimbault et Opti-Jeunesse de l'école St-Philippe.

Nombre record de votants attendus à Drummondville



M. Hervé Savoie, candidat au siège no 2

DRUMMONDVILLE, (RG) — Un nombre record de votants est attendu au scrutin de lundi.

La participation des citoyens aux différentes élections tenues à Drummondville n'a jamais atteint les 60% mais cette année, il semble que ce chiffre sera dépassé et largement si on en croit les deux candidats à

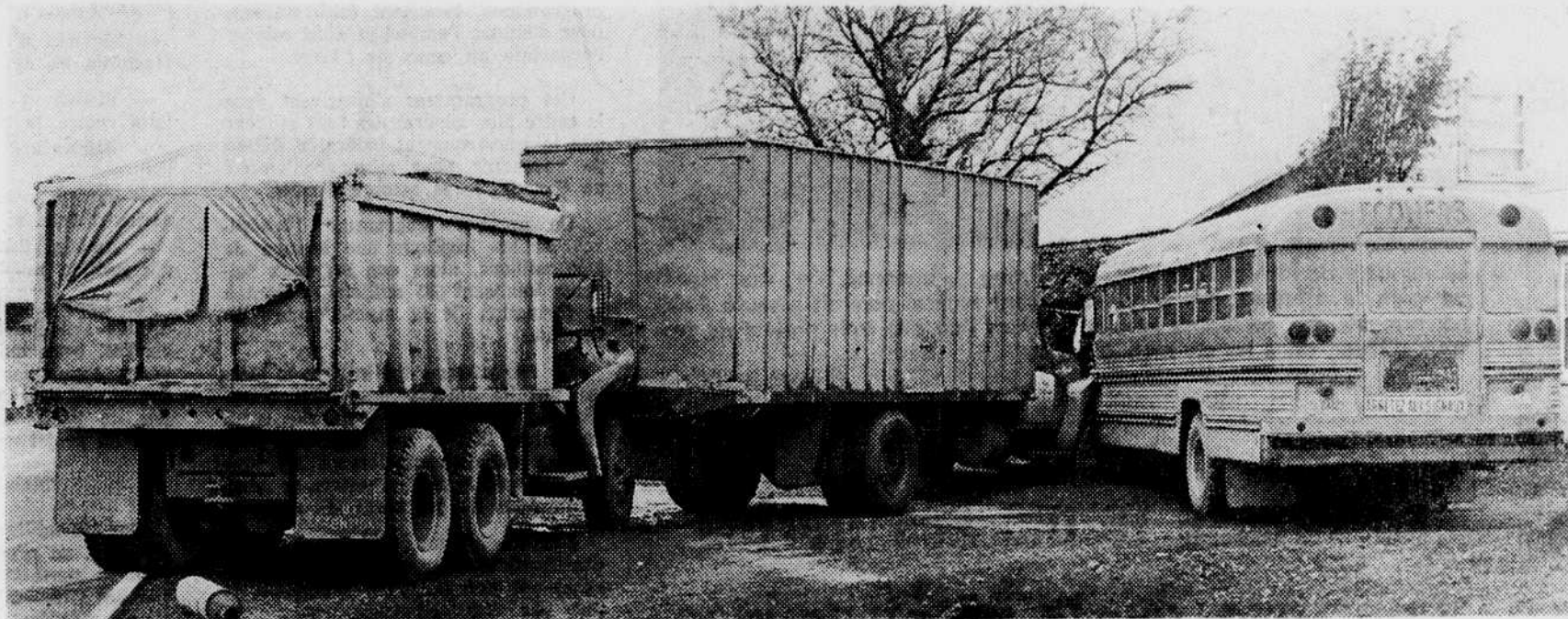
la mairie, MM. Philippe Bernier, sortant, et Jules Dupuy du Parti civique de même que le président d'élection et greffier de la cité, M. Laurent Bernier.

Ce dernier a mentionné hier qu'il souhaitait que 100% des quelque 17,879 personnes de 21 ans et plus habilitées à voter se présentent aux urnes lundi

entre 9h. du matin et 6 heures de l'après-midi dans les différents bureaux de votation prévus à cet effet dans les écoles de la ville. Notons qu'aux dernières élections partielles de 1969, 34% des votants s'étaient prévalus de leur droit et 57% en 1967.

Pour la première fois selon la nouvelle loi des cités et vil-

les, tous les habitants, propriétaires ou locataires de 21 ans et plus, demeurant à Drummondville depuis au moins 12 mois ont droit de vote. Ces électeurs, inscrits sur la liste électorale ont reçu ou recevront d'ici peu une carte indiquant la date et l'endroit où ils peuvent voter. Un total de 20 candidats se feront la lutte lundi.



Pour approximativement \$10,000. de dommages matériels ont été occasionnés à deux lourds camions et à un autobus scolaire, hier matin, dans un accident de la circulation survenu sur la route 22, à environ deux milles du village de l'Avenir. Un des trois conducteurs souffrirait d'une dépression nerveuse et de troubles respiratoires. (Photo Paul Beausoleil)

Télescopage de trois mastodontes

L'AVENIR, (JM) — Un conducteur de camion a subi des blessures, hier matin, dans un accident de la circulation survenu sur la route 22 Nord en direction du village de l'Avenir, et impliquant trois lourds mastodontes.

L'accident a été rapporté aux agents de la Sûreté du Québec, détachement de Drummondville, vers 8 heures. Selon le rapport de la police, il semblerait que la collision se soit produite lorsque le lourd camion chargé de gravier a heurté l'arrière d'un second camion transportant des bidons de lait. Ce dernier véhicule, propriété de la firme Miss St-Germain, a, sous la violence du choc, heurté un autobus scolaire qui faisait son arrêt obligatoire à la sortie d'une entrée de cour.

M. Adrien Halde, d'Acton Vale, qui était au volant du camion chargé de gravier, souffrirait d'une dépression nerveuse et de troubles respiratoires. Les deux autres conducteurs s'en sont tirés indemnes. Ce sont M. Jérôme LaJoie, conducteur du camion chargé de bidons de lait, et Mme Huguette Laflamme, de l'Avenir qui était au volant de l'autobus scolaire. Les 20 étudiants qui avaient pris place dans l'autobus scolaire n'ont pas été blessés.

Les dommages matériels dans cet accident pourraient facilement atteindre les \$10,000. C'est l'agent Normand Grégoire qui s'est rendu sur les lieux afin d'y effectuer les constatations d'usage.

Echange d'informations...



Des ingénieurs de Drummondville viennent de quitter Dorval à destination de l'Europe où ils rencontreront certains spécialistes en technique agricole, notamment de la France, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique. On reconnaît de gauche à droite MM. André Lahaie, Michel Bourbeau, André C. Hamel, Yvon Bernier, ingénieurs-conseils de Drummondville et M. Gilbert Sylvestre de l'Université Laval.

Au pavillon...



Les pensionnaires et les bénévoles du pavillon Georges-Frédéric ont profité de la récente panne d'électricité pour organiser une petite soirée amicale à l'intention de Mlle Hélène Boulianne et M. Raoul Vanasse qui prononceront le "oui" traditionnel, samedi le 30. Mme Irène Collins, président des bénévoles et Mme Joseph Richotte, reine du pavillon Georges-Frédéric, ont remis des souvenirs aux futurs mariés. (Photo La Tribune, Drummondville)

Laïcs franciscains en réunion

DRUMMONDVILLE, (JM) — Quelque 300 laïcs franciscains viennent de se réunir au collège St-Bernard de Drummondville pour fraterniser, faire des mises au point et souligner le 750e anniversaire de fondation du laïc franciscain.

Ce congrès avait pour but d'amener ses membres à une nouvelle formule d'engagement, plus adaptée à notre temps, et à une étude plus approfondie des responsabilités du mouvement.

Le père Dextraze, assistant national des laïcs franciscains, a annoncé que tous les tertiaires ne formeraient à l'avenir qu'une seule fraternité à l'échelle mondiale, laissant à chaque pays, la liberté de s'exprimer selon ses "us et coutumes".

Les participants au congrès ont insisté sur le fait que le mouvement n'est ni une caisse d'indulgence, ni une succursale bancaire où l'on calcule le salaire des bonnes actions et

les profits des mérites personnels. Selon eux, le mouvement est un engagement dans une action concrète et fraternelle, avec tout ce que cela comporte de responsabilités civiques ou sociales, pour aider à la promotion de la personne humaine et au développement de la cité terrestre, sans négliger pour autant, les valeurs évangéliques qui sont à la base du laïc franciscain.

Fèves au lard pour les scouts

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Un souper aux fèves au lard sera organisé dimanche au profit des mouvements scouts de la paroisse St-Pierre et Paul.

Les responsables de ces différents mouvements comptent grandement sur l'appui de toute la population, afin de permettre aux Louveteaux, Scouts et Pionniers d'amasser des fonds qui leur permettront de poursuivre leurs activités.

Ces activités consistent en camps, excursions, sorties, chantiers, etc., et ont pour but d'aider le jeune à devenir un citoyen responsable et actif dans la société de demain.

L'organisation de ce souper est un exemple concret de leur initiative. Tous les intéressés sont invités à se procurer leurs billets à l'avance, par l'entremise des louveteaux, scouts et pionniers qui passeront à domicile. Cependant, des billets seront en vente à l'entrée pour ceux qui auront été dans l'impossibilité de se les procurer à l'avance.

**LUNDI PROCHAIN
VOTEZ
LUCIEN COUTURE**

CANDIDAT, SIEGE NO. 8

TOUJOURS
DYNAMIQUE, JEUNE, PRET A SERVIR
COMPETENT, DISPONIBLE

**POUR AUTRE CHOSE QUE
DES MOTS**

**VOTONS
MICHAUD**



C'EST L'HOMME QU'IL NOUS FAUT

Cette annonce a été publiée et payée par l'organisation de J. A. Michaud.



LIONS — Le club des Lions recevait le vice-gouverneur responsable du concours d'art oratoire cette semaine. Le conférencier Romain Choquette est ici en compagnie du président Jacques Labbé.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Les Lions songent au concours oratoire

VICTORIAVILLE (ML) — Le club Lion de Victoriaville a reçu son vice-gouverneur de district, responsable du concours oratoire, M. Romain Choquette, hier soir.

Les concours d'art oratoire des clubs Lions prennent de plus en plus d'importance. Le club local n'a pas encore fait connaître le nom de son responsable mais l'on a distribué lors du dernier souper la réglementation de ce concours.

Le concours oratoire du club Lion s'adresse à tous les étudiants. Le contact doit se faire par l'intermédiaire des directeurs d'écoles. Le concours est ouvert aux garçons et filles de la 9ème à la 13e année. Les participants doivent avoir moins de 20 ans.

Le club Lion peut présenter 4 concurrents. Les discours sont divisés en deux, soit improvisés et récités. Les concurrents sont libres sur le sujet à exploiter. On demande cependant qu'il ne soit ni question de politique ni de religion en conformité avec la mystique Lion.

Le discours devra être d'une durée de pas moins de 5 minutes et de 7 minutes au maximum. Des pénalités sont prévues pour une extension de ce délai. Pour ce qui est du concours improvisé, il devra être d'une durée de 2 à 3 minutes. Le concurrent a son sujet en main 15 minutes avant son discours.

Le concours final devant déterminer le gagnant au niveau du club doit avoir lieu avant le 15 mars.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Il paraît que Gédéon se serait acheté une scie mécanique afin de préparer plus rapidement encore la prochaine campagne publicitaire qu'il projette.

Le conférencier-éclair Claude Légié a fait un 2 minutes d'endocrinologie lors du dernier souper Lion... Yvan Coutu, Jacques Labbé et Rosaire Fournier ont fait une première visite aux vieillards de l'hôpital Ste-Anne la semaine dernière...

Le comité féminin des Lions est des plus actifs... Malgré la campagne de vente du gâteau de Noël en cours, on est parvenu à faire l'examen de la vue des étudiants du primaire... Plus de 635 élèves ont été vus et on a détecté 59 faiblesses... C'est Mme France Marcotte qui a fait ce travail.

Le club des Lions tiendra une initiation le 23 novembre... M. Raymond Vaillancourt, président du comité de recrutement, est aidé de Denis Saucier et de Yvon Thibault...

Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, est aujourd'hui à St-Jean Vianney. Il doit donner une importante conférence de presse concernant les travaux que son ministère a exécutés dans ce secteur des plus éprouvés.

C'est hier soir qu'avait lieu à la salle du Canton de Warwick, la soirée d'art culinaire chinoise organisée par les Filles d'Isabelle de l'endroit. Les dames ont bien apprécié cette soirée.

Les personnes qui désirent assister à la dégustation de bière et fromage du club de presse Louis Francoeur demain soir au club de golf de Victoriaville peuvent se procurer des cartes auprès de membres de l'information.

C'est hier soir qu'avait lieu l'inauguration du nouveau centre des loisirs de Victoriaville. La ville a acheté l'ancien centre catholique qui a été transformé.

La corporation du CEGEP de Victoriaville compte un nouveau contrôleur en la personne de M. Jacques Roberge. Il succède à M. Rodrigue Gagnon qui occupera dorénavant les fonctions de secrétaire-général.

Le service d'éducation permanente en collaboration avec le Centre de recherche en lecture est heureux d'offrir un cours de lecture rapide. Pour information, communiquer avec le service d'éducation permanente.

Le ciné-colège présente cette semaine soit vendredi et samedi "Antonio Das Mortes". Il s'agit d'épopée révolutionnaire de Glauber Rocha; avec Maurice Dova, Odette Lara, Othon Bastos. C'est un film brésilien.

Les membres de l'atelier de cinéma se rencontrent tous les lundis soir. Par contre, il y a folklore le mardi de midi à 1h. p.m., à la cage de verre et de 4h. à 5h., cours de danse populaire.

Au secteur sportif, les Vikings en hand-ball, basket filles et hockey visiteront Trois-Rivières ce soir. Au basket garçons, Ste-Foy visitera les Vikings le 30. La saison régulière des Vikings au hockey débutera dimanche au centre sportif Jean Béliveau. On attend plus de 3.000 personnes.

Dernier tournoi de golf à Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Le dernier tournoi de la saison 1971 au club de golf de Plessisville, a pris le nom de JOURNÉE ANDRÉ MORENCY. Cette initiative avait été prise dans le but de rendre un hommage particulier à celui qui s'est dévoué durant deux ans à la promotion du golf à Plessisville.

M. André Morency a contribué comme PRO à faire apprécier les avantages de ce sport en plein air aux amateurs de la région. Après deux ans passés à Plessisville, M. Morency a donné sa démission comme PRO du Club de golf de l'endroit pour aller occuper un poste semblable à Drummondville.

Quatre nouvelles candidatures amènent des élections à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Quatre candidatures annoncées officiellement en quelques heures donneront lieu à des élections à Princeville pour les sièges trois et quatre.

A la suite de l'annonce officielle de ces quatre candidatures, la situation est la suivante pour la présentation des candidatures, le 31:

Siège 1. Jean-Paul Beauvilier, sortant de charge, seul candidat.

Siège 2. M. Jean-Claude Labbé, nouveau venu et seul candidat pour remplacer M. Jean-Luc Boulet qui ne se représente pas.

Siège 3. M. Rolland Bergeron, nouveau venu dans la politique municipale est en lice contre M. Laurent Pelletier, ce dernier a été conseiller de 1968 à 1970 alors qu'il a démissionné pour se porter candidat à la mairie. Le siège 3 était occupé par M. Yvon Roy qui ne se représente pas.

Siège 4. M. Léonard Gaulin,

conseiller sortant de charge se représente et il a comme adversaire M. Rolland Houle, un nouveau venu dans la politique municipale.

Siège 5. M. Eugène Fortier, ex-surintendant municipal a posé sa candidature; le titulaire dont le mandat prend fin, M. Renaud Hémond, n'a pas encore fait connaître officiellement sa décision.

Siège 6. M. Richard Caouette, sortant de charge, se représente et il est actuellement le seul candidat sur ce siège.

Quant au poste de maire, M. L.-Maurice Talbot, qui sort de charge, a annoncé qu'il demandait un renouvellement de mandat et, jusqu'à maintenant, rien d'officiel n'a été communiqué sur la possibilité d'une autre candidature et il est improbable que M. Talbot n'ait pas d'adversaire.

Les nouveaux

Parmi les quatre candidatures annoncées officiellement au cours des dernières heures,

MM. Léonard Gaulin et Lau-

reux nouveaux venus dans le do-

main municipal; M. Gaulin

siège depuis 1968 et M. Pelle-

tier a deux ans d'expérience

Les conseils paroissiaux de pastorale tardent à venir

VICTORIAVILLE, (JR) — Les curés du diocèse de Nicolet ne sont pas pressés pour mettre sur pied des conseils paroissiaux de pastorale car depuis trois ans seulement cinq ou six ont été fondés, révèle un communiqué du Comité d'information chrétienne.

Mgr Albertus Martin avait pourtant demandé, dans un document sur la pastorale diocésaine en 1968, que chaque paroisse établisse un tel conseil dont le but était de promouvoir l'esprit chrétien dans tous les domaines de la vie paroissiale, d'assurer l'animation des œuvres de la paroisse et d'aider tous les paroissiens à s'acquiescer le mieux possible de leurs responsabilités humaines sociales et chrétiennes.

Encore cet automne, l'évêque de Nicolet revient à la charge et demande aux curés de mettre sur pied ce conseil d'ici le 31 décembre 1972. Les buts de ce conseil sont de penser la pastorale d'ensemble de l'Eglise dans une communauté paroissiale. Il est un organisme de réflexion, d'animation et d'action où tous les éléments représentatifs de la paroisse unissent leurs efforts pour travailler au progrès de la vie chrétienne.

Mgr Martin donne la tâche d'étudier la situation de la paroisse, ses besoins, ses problèmes, ses ressources, etc. et de dégager les choses importantes qui doivent recevoir le maximum d'attention et de temps.

Les membres de ce conseil doivent aussi assumer des responsabilités, trouver des personnes aptes à travailler sur ces priorités. Il y aura de plus à coordonner les tâches, éviter les doublages et les membres devront être représentatifs de tous les milieux de la paroisse et comprendre des prêtres, des représentants d'œuvres, un représentant du conseil de la paroisse, des représentants des milieux et institutions profanes de même que des religieux.

La dernière directive donnée par l'évêque de Nicolet est que l'organisation des conseils de pastorale et la pastorale familiale sont prioritaires, en tenant compte des conclusions de l'enquête qui révèle que la vie économique et l'éducation sont les principaux problèmes qu'affronte la famille dans notre milieu. L'abbé René Verronneau, directeur de l'Office de la pastorale, est responsable de la pastorale paroissiale.

au Conseil municipal, soit de 1968 à 1970.

Quant à ceux qui leur feront la lutte, ils sont déjà bien connus à Princeville. M. Rolland Bergeron (siège 3) est agent d'assurances. Agé de 40 ans, il est marié et père de quatre enfants.

M. Bergeron demeure à Princeville depuis une quinzaine d'années. Quant à M. Rolland Houle, (siège 5) il est âgé de 54 ans et fait partie du personnel de la direction des abattoirs de Princeville de la Coopérative fédérée du Québec; il est à l'emploi de cette entreprise depuis 1939.

M. Houle est marié et père de trois enfants. MM. Bergeron et Houle précèdent qu'ils se présentent comme indépendants de tout groupe politique.

Soirée sociale des éleveurs Ayrshire

VICTORIAVILLE, (JR) — La grande soirée sociale du club des éleveurs Ayrshire des Bois-Francs aura lieu vendredi le 5 novembre à compter de 8h.30 p.m. sous la présidence de M. Clément Desrochers. Cette soirée se tiendra à la salle Victoria de la plage Hamel.

Cet événement annuel permet aux membres de l'association de se rencontrer une fois par année dans une ambiance des plus favorables. Les directeurs Clément Desrochers, Bruno Fournier, Clément Nault, Mme Yves Brochu, André Vigneault, Clément Vigneault, Gérard Drouin, Marcel Rondeau, Jean-Marie Roy et Willie Timmermans sont responsables de la vente de ces cartes.

Le président de l'association Ayrshire des Bois-Francs, M. Clément Desrochers, invite cordialement les membres et leurs épouses à assister à cette soirée du 5 novembre.

Sortie des Cadets de l'armée

VICTORIAVILLE, (JR) — Les cadets de l'armée du Canada tiennent cette année une semaine du cadet qui a lieu à travers tout le Canada du 25 au 31. Le programme et les activités de cette semaine sont sous le patronage de l'armée du Canada. Le corps de cadets 2728 de Victoriaville sous le commandement de M. Paul-A. Paris, prendra part à ces activités.

En fait, lors du défilé commémorant l'Armistice, le corps de cadets fera une sortie en participant au défilé. Il est intéressant de noter que ce corps de cadets sous le patronage du club Optimiste de Victoriaville est un organisme qui tend à donner à nos jeunes, de 13 à 18 ans, une formation fondamentale sur le civisme, le patriotisme et l'aptitude physique.

Cette année, en plus des activités habituelles, le corps de cadets 2728 a l'intention d'organiser pour ses jeunes des excursions et des voyages, tout cela dans un but formateur et divertissant.

Défilé de modes

PLESSISVILLE, (GAB) — Le défilé de modes organisé par les Filles d'Isabelle de Plessisville a fait voir beaucoup de choses nouvelles à un groupe nombreux réuni au cinéma Colonial.

La régente des Filles d'Isabelle, Mme Berthe Dumas, et la responsable du Comité des loisirs, Mme Rita Labrecque, ont dirigé le travail de l'équipe qui a réalisé ce projet.

Mlle Diane Gagné était l'animatrice de la soirée et elle s'est acquittée de cette tâche avec l'habileté que tous lui connaissent. Quant aux descriptions, elles ont été faites par Mme Bernier qui a donné des explications claires et précises sur ce qui était au programme des présentations.

Les personnes présentes à ce défilé de modes ont apprécié ce qu'elles ont vu de créations "avant-gardistes" présentées par une vingtaine de mannequins vivants, femmes, enfants et hommes.

Objectif de \$4,000 pour la Croix-Rouge

VICTORIAVILLE, (JR) — La grande campagne de souscription annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge de Victoriaville aura lieu cette année du 30 octobre au 6 novembre. Le président de cette campagne dont l'objectif est de \$4,000 est M. Jacques Hénault. Ce dernier sera secondé par l'Association des femmes de carrières.

Lors de la dernière assemblée, il a été décidé qu'une liste de souscripteurs sera partagée à des groupes qui s'occuperont de diviser le territoire afin de ne pas surcharger personne ayant accepté de recueillir les dons. L'association fournira à ces personnes un bouton - insigne portant l'emblème de la Croix-Rouge, comme moyen d'identification.

L'utilisation de chaque dollar recueilli sera partagée comme suit: secours aux sinistrés d'ou-

tre-mer \$0.11, maintien, développement et amélioration du service de transfusion sanguine \$0.40, maintien des services de santé \$0.06, aide aux sinistrés dans la province \$0.05, formation d'instructeurs en sécurité aquatique \$0.07, articles spéciaux \$0.02, Croix-Rouge de la jeunesse \$0.06, aide aux anciens combattants, \$0.03 et administration \$0.15.

Dans l'esprit de plusieurs personnes, la Croix-Rouge est l'organisme nécessaire qui recueille les chopines de sang afin de les distribuer par la suite aux hôpitaux. On peut donc remarquer par la liste citée plus haut que son activité s'étend à bien d'autres domaines. Donc, le président de la campagne, M. Jacques Hénault, demande à la population de se montrer généreuse afin d'atteindre l'objectif.

La Ligue commerciale de hockey ouvre sa saison

VICTORIAVILLE, (JR) — Les premières joutes de la saison régulière de la ligue commerciale de hockey ont eu lieu au Centre sportif Jean Béliveau. Ce circuit de huit équipes comprend deux sections et est présidé par le sportif Raymond Vaillancourt.

Dans la section A, le club Godbout Auto a vaincu le Demers et Hamel par le pointage de 5-3. Pierre Bergeron, Raymond Leclerc, Michel Beauchêne, Michel Pélipin et Bertrand Girard ont compté pour les vainqueurs tandis que Claude Girouard y allait d'une paire de buts et Gaétan Moreau en marquait un pour les perdants.

Dans la seconde rencontre, le club Yvon Thibault a écrasé le club Guy St-Pierre Auto par le pointage de 11-3. Jean-Louis Croteau a dirigé l'attaque du Yvon Thibault avec le truc du chapeau tandis que Jacques Michel et Paul Pothier marquaient deux buts chacun. Les autres sont allés à André Houle,

Serge Tardif, Marcel Houle et Réjean Longchamps. Les buts du Guy St-Pierre ont été réussis par Jean-Marc Allaire, Denis Bernier et Michel Blouin.

Dans la section B, l'Hôtel Huron a triomphé du club Petit Baril 3-1 et le restaurant Belvu a écrasé le club de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska 11-5. Dans la première joute, le Huron a triomphé grâce à deux buts de Michel Luneau et d'un de Jacques Lantagne. Le seul but du Petit Baril est l'oeuvre de Gaétan Hamel.

Dans le second match de la section B, Réal Bilodeau a compté trois buts et Jules Lamontagne 2 dans la victoire de 11-5 du restaurant Belvu. Les autres marqueurs ont été Benoit Charest, Charles Faucher, Denis Morasse, Réal Villeneuve, Clément Girouard et Yvon Lévesque. Les buts des perdants sont allés à Jocelyn Bertrand avec 2, Pierre Boucher, Jacques Thérien et Nicol Côté avec un chacun.

La police sur les lieux de trois accidents

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — La Sûreté municipale de Princeville a ouvert des enquêtes sur trois accidents survenus en quelques heures dans les limites de la ville. Deux de ces accidents se sont produits au dangereux carrefour de la rue St-Jean-Baptiste Sud et du boulevard Baril.

Dans un premier cas, les deux automobiles impliquées ont été presque complètement démolies et sept personnes ont été conduites à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Les blessés sont M. Clément Roberge, de Thetford, conducteur de l'un des véhicules, son épouse ainsi que son père, M. Adélard Roberge, de St-Ferdinand d'Halifax. Les ambulanciers de la Maison Arthur Boucher et Fils de Princeville ont conduit ces trois personnes à l'hôpital où leur état est satisfaisant.

Quant à l'autre automobile, elle était conduite par M. Roch Beauchêne d'Arthabaska; il était accompagné de son épouse et de deux enfants; tous quatre ont été conduits à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par l'auto-patrouille et ils ont pu regagner leur domicile après premiers soins et examens. Le directeur du Service de la police de Princeville, M. Jacques Rivard, et le constable Michel Lacharité ont fait les constatations.

Cette société a investi à Plessisville \$412,273.87, première étape d'un projet de développement de \$805,270, auquel le ministre pourra apporter une contribution de \$201,317.50.

PREMIER CHÈQUE DE \$61,841 À FORANO

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce a autorisé l'émission d'un chèque de \$61,841.08 au nom de Forano Limitée, manufacture de machines et de matériels divers.

C'est une entreprise laitière de 475 acres, située à St-Paul de Chester qui exploite le lauréat de la médaille d'or de l'ordre du mérite agricole, M. Raymond Fréchette.

Cet homme qui a consacré les 25 dernières années de sa vie à cultiver la terre se voit décerner les plus grands honneurs du ministère québécois de l'agriculture, soit la médaille d'or et le titre de commandeur.

Avec 910 points, il est le premier des 16 agriculteurs qui ont concourus en vue de cette décoration dans la seconde région du concours soit un secteur de 17 comtés. Aujourd'hui, la ferme "Montfrench" peut servir de modèle aux exploitations qui utilisent les techniques les plus modernes de production. Le troupeau comprend un taureau, 56 vaches et 63 veaux et génisses. Il s'agit de bêtes Holstein.

M. Raymond Fréchette améliorera sa ferme à compter de 1966 par l'achat de 2 fermes qui ajoutaient 210 acres à l'explo-

RICHELIEU — Le club Richelieu recevait comme conférencier Me Pierre Denault qui a parlé de l'avenir de cette profession. Le conférencier et son épouse sont accueillis par le président Clément Letarte. (Photo La Tribune, Victoriaville)

"Un rêve" où les avocats en prennent pour leur rhume

VICTORIAVILLE, (ML) — Me Pierre Denault a raconté "un rêve" au cours duquel il a vu les nombreuses lois gouvernementales et les spécialistes de toutes sortes enlever aux avocats une importante partie de leur travail, devant le club Richelieu, cette semaine.

Dans le même récit, il disait se souvenir de l'époque où les avocats étaient placés sur un piédestal et posaient en rois et maîtres de leur communauté. On avait recours à eux pour

mille raisons économiques, sociales, juridiques etc.

En fait, Me Denault a voulu démontrer que la profession d'avocat n'a pas été épargnée par les profondes transformations qui ont marqué la société durant les dernières années. Les nombreuses lois d'assistance sociale et celle du dépôt volontaire ont permis de clarifier la situation de plusieurs "ex-clients".

Dans d'autres domaines, les diplomates ont pris sur eux de

regler à l'amiable des problèmes qui relevaient autrefois du droit international et les comptables ont recommandé et guidé plusieurs incorporations en plus de créer des agences de collection.

C'est quand même sur une note optimiste que Me Denault a mis fin à cet exposé en précisant qu'il existe toujours des criminels et que le monde des affaires peut difficilement encore se soustraire à l'influence des avocats.

Le lauréat du Mérite agricole a une entreprise de 475 acres

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est une entreprise laitière de 475 acres, située à St-Paul de Chester qui exploite le lauréat de la médaille d'or de l'ordre du mérite agricole, M. Raymond Fréchette.

Cet homme qui a consacré les 25 dernières années de sa vie à cultiver la terre se voit décerner les plus grands honneurs du ministère québécois de l'agriculture, soit la médaille d'or et le titre de commandeur.

Avec 910 points, il est le premier des 16 agriculteurs qui ont concourus en vue de cette décoration dans la seconde région du concours soit un secteur de 17 comtés. Aujourd'hui, la ferme "Montfrench" peut servir de modèle aux exploitations qui utilisent les techniques les plus modernes de production. Le troupeau comprend un taureau, 56 vaches et 63 veaux et génisses. Il s'agit de bêtes Holstein.

M. Raymond Fréchette améliorera sa ferme à compter de 1966 par l'achat de 2 fermes qui ajoutaient 210 acres à l'explo-

itation. Cette terre de 475 acres se composait de 330 acres de cultures et pâturages et 145 acres en bois. On dut également voir à l'agrandissement puis à la modernisation de la ferme en raison de l'augmentation du nombre d'animaux. Au bâtiment principal vint se greffer une aile de 132 pieds de long. On acheta de plus 2 séchoirs à foin puis on installa un pipe-line reliant la laiterie à l'étable. Tout près de ce bâtiment, on construisit un réservoir à purin, une innovation dans le secteur.

Les champs ne furent pas négligés. Raymond Fréchette a été parmi les premiers agriculteurs de l'endroit à effectuer le drainage souterrain. Aujourd'hui, sa ferme en compte 55,000 pieds. De plus, la médaille d'or du mérite agricole attache beaucoup d'importance à un registre des sols qu'il tient depuis quelques années et qui lui permet de connaître les besoins de sa terre et d'appliquer les engrais recommandés.

Autre point très important, au cours de sa première participation au concours du mérite agricole en 1966, l'indice de production du troupeau (B.C.A.) était de 100. Il est aujourd'hui de 146 (145-147). Enfin, la production moyenne du troupeau est de 14,748 livres de lait par bête annuellement. Des chiffres à faire rêver les meilleurs producteurs et réalisés grâce au travail de M. Raymond Fréchette et de ses fils.

L'épierreage a aussi largement contribué à l'amélioration du rendement des cultures et aujourd'hui la presque totalité de la roche est enfouie.

Si l'on considère que le rendement d'un troupeau est l'objectif premier de toutes ces améliorations, Raymond Fréchette peut-il prétendre avoir réussi? Lors de la classification officielle de son troupeau, en octobre 1970, la meilleure de ses bêtes fut classée excellente, 4 très bonnes, 23 bonnes plus et 15 bonnes.

Autre point très important, au cours de sa première participation au concours du mérite agricole en 1966, l'indice de production du troupeau (B.C.A.) était de 100. Il est aujourd'hui de 146 (145-147). Enfin, la production moyenne du troupeau est de 14,748 livres de lait par bête annuellement. Des chiffres à faire rêver les meilleurs producteurs et réalisés grâce au travail de M. Raymond Fréchette et de ses fils.

Windsor en bref

WINDSOR, (JA) — Lors d'une assemblée du conseil de ville une rencontre avec les policiers a eu lieu et une entente est intervenue entre les deux parties en cause. D'ailleurs, jeudi après-midi, le maire de Windsor, M. Lewis Craig procédera à la signature de la convention collective.

Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier concernant le rôle d'évaluation. On devait plutôt lire: "Les citoyens concernés peuvent dans une période de 30 jours protester par écrit et joindre les raisons pour lesquelles ils croient être trop évalués" au lieu de protester auprès du ministère des Affaires municipales tel qu'il a été mentionné.

Une femme se présentera au siège numéro 4 lors des prochaines élections du 7 novembre prochain. En effet, Mme Micheline Boivin briguera les suffrages contre Gilles Abran au siège délégué jusqu'à maintenant par Roland Blanchard qui a décidé de ne pas se représenter.

Le Club des Lions de Windsor, toujours dans le but d'accumuler des fonds pour venir en aide aux personnes dans le besoin, procède présentement à la vente de gâteaux aux fruits. Les personnes qui seront appelées par téléphone sont invitées à contribuer généreusement. Celles qui n'auraient pas été appelées et qui voudraient contribuer peuvent communiquer avec Robert Dagenais ou Fred Doyle.

Des cours de tricot seront donnés dès aujourd'hui à 13h, 30 au sous-sol de l'église St-Philippe de Windsor. Le tout est organisé par l'AAFEA de la paroisse St-Philippe et s'adresse aux jeunes filles et aux dames.

Le club Copains de Neiges annonce que l'entraînement pré-ski en vue de la prochaine saison se poursuit toujours le dimanche matin à Indian Valley au lac Brompton. Tous les amateurs de ski sont invités avec leurs bâtons.

L'Association loisirs-dances de Windsor organise une soirée costumée samedi soir à 20h, 30 à l'école St-Philippe avec l'orchestre. Des prix de présences seront attribués et aux meilleurs costumes.

Dans la ligue de quilles féminine O'Keefe, le classement est présentement le suivant: Marché Greenlay: 17, Salon Marielle: 16, Marché Sélect: 12, Fleur de Lys et Marché Beaudoin: 10 et le Marché Marceau: 7. Le plus haut simple et le plus haut triple de la semaine ont été réussis par Ginette Raymond avec 166, et 466.

Dans cette même ligue les cinq meilleures moyennes appartiennent présentement à Lise Spénard: 134, Simone Emond: 125,3, Julie Parent: 124,3, Doris Bélanger: 123,8 et Jacqueline Couture: 122,5.

M. Donald Pollock, bien connu par la télévision, donnera une causerie ce soir à 20 heures à la salle de l'école Sacré-Cœur de Windsor. Il parlera de ses nombreuses expériences dont notamment la drogue.

Dimanche, ce sera l'ouverture officielle de l'Association du hockey mineur à Windsor alors que le Midget, Bantam, Pee Wee et Mosquitos seront les hôtes de leurs homologues d'Acton Vale. En soirée, la partie étoile du Junior C sera présentée à 19h, 30. Les représentants du Bromptonville affronteront alors l'équipe tout étoile du circuit Molloy.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les étudiantes qui représentaient le Campus No 10 aux épreuves régionales de piste et pelouse ont affiché un excellent rendement... c'est ainsi que Lucie Dostie a remporté la médaille d'or en classe "Benjamines" tandis que Linda Martel prenait la dixième position... Brigitte Leclerc a elle aussi mérité la médaille d'or en classe "Cadettes"... L'équipe junior formée de Sylvie Martel (5e), Jocelyne Laroche (6e), Lucie Vachon (7e), Céline Turcotte et Hélène Leblanc a décroché le trophée décerné à la meilleure formation de cette catégorie... pour une fois, les garçons se sont fait damer le pion par le sexe faible puisqu'aucun des inscrits dans les classes "Benjamines" et "Cadets" n'a pu prendre une place parmi les dix premiers de sa catégorie...

Il y a bien longtemps que les actionnaires de GILMI, une compagnie locale de gestion qui a investi \$225.000 dans Syl Ester Wood Products Corporation Ltd, n'ont eu vent des progrès réalisés par le bureau de direction de leur compagnie dans ses démarches effectuées en vue d'aboutir à l'implantation d'un nouveau complexe industriel à Lac-Mégantic... voilà un mois, GILMI informait les détenteurs de ses actions qu'une assemblée générale spéciale ne pouvait être tenue à la date prévue parce que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd se tenait le 4 octobre et qu'on ne pouvait prendre connaissance avant cette date du bilan de cette compagnie... le 4 octobre est passé et l'assemblée prévue n'a pas eu lieu... la rumeur veut qu'elle ait été reportée au 6 novembre... apprendra-t-on à cette date qu'elle a été ajournée à Pâques, à la Trinité ou bien à la Saint-Glingling?

Chaque année ramène ses anniversaires et 1971 ne fera pas exception à la règle... c'est ainsi que demain marquera le premier anniversaire de la date à laquelle GILMI a versé une somme de \$225.000 à Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd... malgré son âge, l'enfant n'a pas grandi... pourtant, ils sont nombreux les actionnaires de GILMI qui se seraient montrés satisfaits de voir le projet se réaliser dans une proportion de 10% depuis son lancement...

Gilles Poisson candidat à la mairie de Frontenac

FRONTENAC (GD) — M. Gilles Poisson a révélé que, par suite du retrait inattendu du maire sortant de charge de la municipalité de Frontenac, M. Henri-Louis Bilodeau, il serait candidat à la mairie de cette municipalité lors de la mise en nomination de dimanche.

M. Poisson a occupé, au cours des quatre dernières années, le siège échevinal no 6 du conseil municipal de Frontenac.

Quant au maire Henri-Louis Bilodeau, un état de santé pré-

Les écrivains sortant de charge Benoit Bilodeau et Armand Rancourt brigueront à nouveau les suffrages. Quant à M. Joseph Vallee, il tentera de se faire élire au siège que détenait M. Gilles Poisson.

Jusqu'à présent, les rumeurs d'opposition aux membres sortant de charge du conseil municipal de Frontenac ont été sans consistance.

Emission de \$910,000 d'obligations vendues par la ville de Magog

MAGOG, (RLC) — La cité de Magog a vendu à un syndicat formé de Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce, une émission de \$910,000 d'obligations, à 7 1/4-8 %, à un prix de 98,67.

L'émission comprend \$333,000 de titres à 7 1/4 % 1972-81, \$492,000 à 8 % 1981, et \$65,000 à 8 % 1991. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8,146 %. L'emprunt comporte un solde de \$492,000 à renouveler en 1981 pour un terme additionnel de

9 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1982 à 1990 inclusivement.

C'est en octobre 1968 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$166,000 de titres à 7 1/2 %, seroent 10 ans, au prix

de 96,52. Le coût moyen net de la finance avait été de 8,089 %. Pour la présente soumission, Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce ont déboursé, pour les obligations, 98,67, un coût net de 8,146 %; Molson

Rousseau & Cie Ltée, A. E. Ames & Co. Ltd, Banque Canadienne Nationale ont soumissionné pour 98,55, un coût net de 8,1659 %; Banque Provinciale du Canada, Crédit Québec Inc., René-T. Leclerc Inc. pour 98,46, un coût net de 8,1808 %; Tassé & Associés Ltée, pour 98,24, un coût net de 8,2174 % et Raymond Camus Inc. pour 98,51, un coût net de 8,2453 %.

Datées du premier novembre 1971, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$845,000 en séries du premier novembre 1972 au premier novembre 1981 inclusivement et \$65,000 échoient le premier novembre 1991. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel, mai et novembre, sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 548, 566, 567, 570 et 571, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueducs, d'égouts, de voirie et pour divers autres travaux municipaux.

L'évaluation impossible de la cité pour 1970 s'élevait à \$38,458,163. Le 31 décembre 1970, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$4,042,795. En 1970, la cité comptait 13,582 âmes.

Un porc-épic sur la route et trois blessés dont un sérieusement

COATICOOK — Un usager clandestin de la route a été la cause, hier après-midi, des débordements de trois jeunes gens de Rock Island, qui, pour éviter de tuer l'animal, ont fait une embardée en bordure de la route.

Les trois jeunes gens circulaient sur la route de ceinture du lac Lyster à Baldwin's Mills lorsque arrive à la hauteur du chalet propriété de M. Jules Lancieux, le conducteur aperçut un porc-épic qui avait choisi ce moment pour traverser la voie carrossable.

Il semblerait qu'en tentant d'éviter l'animal, la portie du camion léger se soit ouverte faisant perdre le contrôle au conducteur. Le camion hors de contrôle capota à plusieurs reprises avant de s'arrêter en bordure de la route.

Deux des passagers s'en sont tirés avec des courbatures. Il s'agit du conducteur, Maurice Julien, du 41 rue Railroad, à Rock Island et de Dale Hamilton, de Rock Island également. Le troisième passager, moins chanceux, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke par les ambulanciers de la maison Lucien Charron de Coaticook où il est gardé sous observation souffrant d'une laceration à l'oreille et possiblement d'un traumatisme crânien double d'une commotion cérébrale. Il s'agit de Léopold Jean, domicilié au 73 rue Main à Rock Island.

Le conseiller Provencher fait une pause... et se retire de l'arène

COATICOOK, (RR) — Le conseiller Emile R. Provencher sortant de charge à la fin de la semaine par suite de élections en bloc au conseil municipal de Coaticook a annoncé hier,

dans un communiqué, sa décision de prendre sa retraite de la scène municipale.

Dans son communiqué, le conseiller Provencher énonce les raisons qui ont motivé sa décision en ces termes: "Devant l'élan de cette montée fiévreuse des citoyens de Coaticook aux élections municipales, je suis surpris de constater que tant de gens sont disponibles à la participation, alors qu'à certaines occasions et sur différents plans d'action il est très difficile d'obtenir des personnes disponibles pour servir la cause publique.

"Depuis 6 ans comme échevin, poursuit M. Provencher, j'ai appris à connaître et à servir les exigences d'une population de 8,000 âmes. Les décisions rendues dans certains cas n'étaient pas toujours à l'avantage des personnes et des mouvements concernés. Selon la formule de notre serment d'office nous promettons de servir et de prendre les intérêts de la ville (la collectivité) et

non des individus en particulier".

M. Provencher poursuit en disant "Etant donné que je suis pour les changements et que je ne possède pas le monopole des idées, à ce moment-ci, je me dois de faire une pause... En me retirant de la scène municipale pour permettre à de nouveaux participants de démontrer leur habileté pour administrer des biens publics et aussi découvrir en eux l'intérêt à servir une population toujours de plus en plus exigeante.

"Je pense, de dire M. Provencher, que l'époque d'être bon père et d'avoir peur de déplaire à M. Untel est révolue. Nous devons faire un choix judicieux des membres dirigeants, basé sur la compétence et la disponibilité plutôt que sur les sentiments. Je demande, d'ajouter M. Provencher, aux patrons des nouveaux représentants de la population au conseil municipal, la compréhension sur le sens du mot disponibilité pour l'employé qui aura à servir la vil-

le, comme je l'ai toujours reçu de mon patron.

Le conseiller Provencher a tenu à faire remarquer que l'avenir est aux audacieux qui tout en respectant les lois et les règlements, auront assez de courage pour sortir de la routine. Aujourd'hui, ajoute M. Provencher, on dit que c'est Masse et Provencher qui mènent la ville, demain, ce sera un autre "gang" et la vie continue...

M. Provencher a terminé en offrant ses remerciements à tous ses collègues du conseil, les membres de sa commission des directeurs des services et le personnel de l'hôtel de ville ainsi qu'à la population pour la confiance et l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine.

"Pour ce qui est du domaine industriel, ajoute M. Provencher, "je souhaite que certaines difficultés s'aplanissent et qu'il y ait meilleure compréhension entre patrons et employés afin de garder chez nous ce que nous possédons déjà".



P. Emile Provencher

Scotstown sera également visité par les êtres étranges d'Astéroïde B-612

SCOTSTOWN, (Spéciale) — Le Comité culturel de Scotstown, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, bureau de Sherbrooke, tiendra sa première activité le 1er novembre, à la salle du couvent.

Cette activité n'aura pas lieu au Centre d'arts parce que ce

dernier n'est pas complété.

Le 1er novembre on présentera un spectacle pour enfants intitulé Astéroïde B-612. Dans le cadre d'une tournée provinciale organisée par le ministère des Affaires culturelles, le Théâtre des Pissenlits pour se produire dans 16 municipalités de la région.

Comme plusieurs le savent déjà, le Théâtre des Pissenlits a un façon bien particulière de travailler. Ainsi dans Astéroïde B-612 en utilisant un minimum de décors, il provoque la participation des enfants qui plutôt que d'être des consommateurs passifs deviennent à leur tour comédiens.

Les décors simplifiés à l'extrême permettent à la troupe de s'intégrer à n'importe quel environnement que ce soit un auditorium ou un gymnase. Partant de ce procédé d'une grande souplesse, quatre comédiens, manipulant des marionnettes par moments, font voyager leur jeune public dans l'espace. Ainsi peut se résumer Astéroïde B-612.

Le bureau des Cantons de l'Est, du ministère des Affaires culturelles et le Comité culturel de Scotstown est heureux d'initier les enfants au théâtre par ce spectacle de grande qualité. Mentionnons à ce titre qu'Astéroïde B-612 a déjà été vu par plus de 100,000 enfants du Québec.

En somme, ce spectacle réalisé par quatre comédiens ayant une formation poussée tout aussi bien en animation culturelle qu'en théâtre, initiera les jeunes à la participation et au théâtre et développera en eux le goût de cet art. Ce spectacle sera présenté à l'école élémentaire, pour les petits de la pré-maternelle ainsi que tous les étudiants du primaire.



La discothèque de Bromptonville ferme définitivement ses portes

BROMPTONVILLE, (JB) — La discothèque de Bromptonville, située à la salle de l'hôtel de ville vient de fermer définitivement ses portes.

Cet abandon par les organisateurs est dû au manque de participation des jeunes. C'est ce que vient de communiquer le président de la discothèque, M. Jean Maheux.

Par ailleurs, les organisateurs ont fait remarquer que les principales raisons de cette décision sont ba-

sées sur la circulation de drogue et de boissons alcoolisées par les jeunes qui fréquentaient l'établissement.

C'est la troisième ou quatrième fois qu'une discothèque ferme ses portes à Bromptonville. De plus les dirigeants ont fait remarquer qu'il y a eu un manque de compréhension de la part du public. Toutefois, la direction a tenu à mentionner que le maire de Bromptonville, M. Dorilas Gagnon, de même

que les membres de son conseil, du secrétaire-trésorier, M. Aimé Benoit et de Mme Bachand, ont participé activement au maintien de cet endroit pour la jeunesse de Bromptonville.

Plusieurs difficultés ont été surmontées par les organisateurs. Cependant il était devenu impossible pour ces derniers de maintenir l'ordre parmi les jeunes qui s'adonnaient à la drogue et à la boisson alcoolisée. De plus, la salle a été presque vide lors des soirées sans orchestre et vu un fonds très minime, les dirigeants n'ont pu se permettre de défrayer le coût d'un orchestre à toutes les soirées.

Les jeunes de Bromptonville se retrouvent donc sans aucune activité récréative si ce n'est que des activités sportives.

Les dirigeants ont cependant fait savoir qu'ils avaient tenté tout ce qui était en leur possibilité

sans obtenir la solution au problème.

Ordination



M. l'abbé Gérard Busque, fils de M. et Mme Philippe Busque, de Cookshire, vient d'être ordonné prêtre dans la confrérie des Pères du St-Sacrement, de Sherbrooke. Mgr Jean-Marie Fortier a officié à la cérémonie. L'abbé est ici accompagné de ses parents au banquet, à la suite de l'ordination.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui à Omerville de 14 heures à 15h,30.

Il y aura une soirée d'amateur dimanche soir à la salle Ste-Marguerite dans le cadre de la souscription en faveur du défilé du Père Noël en décembre.

A cette soirée, on pourra voir et entendre deux accordeonistes, deux guitaristes, deux gigueurs et trois chanteuses. L'une d'elles, Linda Lavalée, n'est âgée que de huit ans et on dit qu'elle chante très bien...

Dans un autre domaine, le club Bonne Entente de Magog organise une soirée pour samedi soir. C'est toujours à la salle St-Jean Bosco. L'ami Georges Lussier, agent Labatt, remettra de magnifiques prix pour les meilleurs costumes. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être costumé pour y participer.

L'Halloween, la vraie, celle des enfants, sera dimanche. On verra une foule de petit "monstres" se promener sur la rue. Soyez généreux...

C'est aujourd'hui jour de paie. C'est ce soir que les femmes vident les poches de leur époux pour aller cueillir les bienfaits de la civilisation. D'autant plus que, avec l'Halloween, il faut acheter des bonbons, des décorations, etc., toutes de bonnes raisons de dépenser...

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Une soirée de l'Halloween aura lieu samedi le 30 octobre, au chalet du club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton... Tous les membres sont invités à se costumer et il y aura un prix pour les meilleurs costumes... Un orchestre fera les frais de la musique.

Les organisateurs de la campagne de charité de Bromptonville, demandent des personnes intéressées à solliciter les résidents de cette localité... Les intéressés devront se rendre à la salle paroissiale Ste-Praxède ce soir à compter de 19h,30.

C'est ce soir à compter de 20h,30 à la salle paroissiale Ste-Praxède qu'aura lieu la pratique de la chorale mixte de cette paroisse.

Etant donné que la Transquébécoise devra être terminée avant la date fixée, les travailleurs sont à l'oeuvre jour et nuit au dynamitage des rochers environnant Bromptonville.

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — La direction du club de hockey Les Canadiens de Coaticook annonce qu'il reste encore quelques cartes à vendre pour la partie d'huitres qui se tiendra ce soir au Club social des pompiers de Coaticook... Cette partie d'huitres est organisée dans le but de renflouer les coffres de l'équipe au début d'une nouvelle saison...

Lors du transfert des truites à partir de l'étang d'élevage du Club de chasse et pêche de Coaticook pour les déposer dans les eaux du lac Lippée, samedi dernier on a dénombré 1.687 truites dont la longueur variait entre 3 et 15 pouces... pour une moyenne de trois truites à la livre. Ceci représente une diminution en quantité sur l'année dernière, mais par contre une augmentation quand à la grosseur des sujets... le porte-parole du Club, M. Denis Bourgault, a expliqué que les poissons étaient sensiblement plus gros cette année du fait qu'ils ont été nourris un mois de plus que normalement... On sait que les propriétaires riverains du lac avaient obtenu la permission de baisser le niveau de l'eau il y a quelques mois afin d'en aménager les plages... Ceci a contribué à donner une bien meilleure apparence aux abords du lac, mais par contre a retardé quelque peu l'élevage.

En plus des truites élevées par le Club, il y en a eu environ 3.000 de déposées dans le lac par la station piscicole provinciale au cours de l'année... On a également fait un essai en ce qui concerne la rivière Coaticook en y déposant une certaine quantité de maskinongés... on y a ensemencé 667 de ces poissons qui ont la faculté de grossir passablement vite... On croit, après avoir effectué certaines études, que les eaux de la rivière Coaticook se prêteront admirablement bien à ce genre de poissons et elle sera ainsi peuplée rapidement.

Le Club de chasse et pêche annonce également, avec l'arrivée de la très courte saison du chevreuil dans la zone environnante, la tenue de son concours annuel de chevreuil... On remettra des trophées aux propriétaires des plus belles prises et de nombreux prix seront tirés au hasard parmi les enregistrés... On recommande à tous les chasseurs d'enregistrer leur prise, peu importe la grosseur, puisque les prix seront décernés selon un tirage au sort... Pour être éligible au concours, il suffit d'être membre du Club, et de produire une preuve de pesage sur une balance certifiée... Ceux qui ne sont pas membres devront pour y participer devenir membre avant minuit le 29 octobre... en s'adressant à M. Denis Bourgault... Les prises provenant d'excursions de chasse aux États-Unis seront également éligibles au concours...

En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les étudiantes qui représentaient le Campus No 10 aux épreuves régionales de piste pelouse ont affiché un excellent rendement... c'est ainsi que Lucie Dostie a remporté la médaille d'or en classe "Benjamins" tandis que Linda Martel prenait la dixième position... Brigitte Leclerc a elle aussi mérité la médaille d'or en classe "Cadettes"... L'équipe junior formée de Sylvie Martel (5e), Jocelyne Laroche (6e), Lucie Vachon (7e), Céline Turcotte et Hélène Leblanc a décroché la trophée décernée à la meilleure formation de cette catégorie... pour une fois, les garçons se sont fait damer le pion par le sexe faible puisqu'aucun des inscrits dans les classes "Benjamins" et "Cadets" n'a pu prendre une place parmi les dix premiers de sa catégorie...

Il y a bien longtemps que les actionnaires de GILMI, une compagnie locale de gestion qui a investi \$225.000 dans Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd, n'ont eu vent des progrès réalisés par le bureau de direction de leur compagnie dans ses démarches effectuées en vue d'aboutir à l'implantation d'un nouveau complexe industriel à Lac-Mégantic... voilà un mois, GILMI informait les détenteurs de ses actions qu'une assemblée générale spéciale ne pouvait être tenue à la date prévue parce que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd se tenait le 4 octobre et qu'on ne pouvait prendre connaissance avant cette date du bilan de cette compagnie... le 4 octobre est passé et l'assemblée prévue n'a pas eu lieu... la rumeur veut qu'elle ait été reportée au 6 novembre... apprendra-t-on à cette date quelle a été ajournée à Pâques, à la Trinité ou bien à la Saint-Glinglin ?...

Le Royal de Lac-Mégantic reçoit demain soir la visite des Guépards de Granby à l'aréna du Centre de loisirs Mgr Bonin... la partie promet beaucoup d'actions car les Guépards ont compilé jusqu'ici une fiche impressionnante dont une victoire de 5-1 aux dépens des protégés de Martial Dumas...

Les étudiantes qui, aux compétitions régionales de cross-country de Sherbrooke, ont pris les dix premières positions dans chaque catégorie participeront samedi, à Granby, à une épreuve opposant les équipes des différentes régionales des Cantons de l'Est... Lac-Mégantic sera représenté par sept athlètes...

Chaque année ramène ses anniversaires et 1971 ne fera pas exception à la règle... c'est ainsi que demain marquera le premier anniversaire de la date à laquelle GILMI a versé une somme de \$225.000 à Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd... malgré son âge, l'enfant n'a pas grandi... pourtant, ils sont nombreux les actionnaires de GILMI qui se seraient montrés satisfaits de voir le projet se réaliser dans une proportion de 10% depuis son lancement...

M. Gabriel Boisvert, de Stratford Centre, a subi des blessures assez sérieuses tôt hier matin lorsque son automobile a capoté en bordure de la route 34, à deux milles de Stornoway... M. Boisvert a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic par les ambulanciers de la maison Jacques et Frère... son état n'inspire cependant aucune crainte... sa voiture a cependant été lourdement endommagée...

La fin de semaine qui arrive sera passablement chargée du point de vue des activités sociales et sportives... un festival de musique western réunissant les têtes d'affiche de ce genre musical populaire attirera sûrement beaucoup de monde au Centre de loisirs Mgr Bonin...

Gilles Poisson candidat à la mairie de Frontenac

FRONTENAC, (GD) — M. Gilles Poisson a révélé que, par suite du retrait inattendu du maire sortant de charge de la municipalité de Frontenac, M. Henri-Louis Bilodeau, il serait candidat à la mairie de cette municipalité lors de la mise en nomination de dimanche.

M. Poisson a occupé, au cours des quatre dernières années, le siège échevinal au 6 du conseil municipal de Frontenac.

Quant au maire Henri-Louis Bilodeau, un état de santé pré-

caire l'aurait incité à ne pas demander le renouvellement de son mandat.

Les écrivains sortant de charge Benoit Bilodeau et Armand Rancourt brigueront à nouveau les suffrages. Quant à M. Joseph Vallée, il tentera de se faire élire au siège que détenait M. Gilles Poisson.

Jusqu'à présent, les rumeurs d'opposition aux membres sortant de charge du conseil municipal de Frontenac ont été sans consistance.

Emission de \$910,000 d'obligations vendues par la ville de Magog

MAGOG, (RLC) — La cité de Magog a vendu à un syndicat formé de Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce, une émission de \$910,000 d'obligations, à 7 1/4-8%, à un prix de 98.67.

L'émission comprend \$353,000 de titres à 7 1/4% 1972-81, \$492,000 à 8% 1981, et \$65,000 à 8% 1991. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.146%. L'emprunt comporte un solde de \$492,000 à renouveler en 1981 pour un terme additionnel de

9 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1982 à 1990 inclusivement. C'est en octobre 1968 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$166,000 de titres à 7 1/2%, séries 10 ans, au prix

de 96.52. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.089%. Pour la présente soumission, Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce ont déboursé, pour les obligations, 98.67, un coût net de 8.146%; Moisson

Rousseau & Cie Ltée, A. E. Ames & Co. Ltd, Banque Canadienne Nationale ont soumissionné pour 98.55, un coût net de 8.1659%; Banque Provinciale du Canada, Crédit Québec Inc., René-T. Leclerc Inc. pour 98.46, un coût net de 8.1808%; Tassé & Associés Ltée, pour 98.24, un coût net de 8.2174% et Raymond Camus Inc. pour 98.51, un coût net de 8.2453%.

Datées du premier novembre 1971, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$845,000 en séries du premier novembre 1972 au premier novembre 1981 inclusivement et \$65,000 échoient le premier novembre 1991. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel, mai et novembre, sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 548, 566, 567, 570 et 571, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueducs, d'égoûts, de voirie et pour divers autres travaux municipaux.

L'évaluation imposable de la cité pour 1970 s'élevait à \$38,458,163. Le 31 décembre 1970, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$4,042,795. En 1970, la cité comptait 13,582 âmes.

Un porc-épic sur la route et trois blessés dont un sérieusement

COATICOOK — Un usager clandestin de la route a été la cause, hier après-midi, des déboires de trois jeunes gens de Rock Island, qui, pour éviter de tuer l'animal, ont fait une embardée en bordure de la route.

Les trois jeunes gens circulaient sur la route de ceinture du lac Lyster à Baldwin's Mills lorsque arrivé à la hauteur du chalet propriété de M. Jules Lanciaux, le conducteur aperçut un porc-épic qui avait choisi ce moment pour traverser la voie carrossable.

Il semblait qu'en tentant d'éviter l'animal, la porte du camion léger se soit ouverte faisant perdre le contrôle au conducteur. Le camion hors de contrôle capota à plusieurs reprises avant de s'arrêter en bordure de la route.

Deux des passagers s'en sont tirés avec des courbatures. Il s'agit du conducteur Maurice Julien, du 41 rue Railroad, à Rock Island et de Dale Hamilton, de Rock Island également. Le troisième passager, moins chanceux, a été conduit à l'hôpital-Dieu de Sherbrooke par les ambulanciers de la maison Lucien Charron de Coaticook où il est gardé sous observation souffrant d'une laceration à l'oreille et possiblement d'un traumatisme crânien doublé d'une commotion cérébrale. Il s'agit de Léopold Jean, domicilié au 73 rue Main à Rock Island.

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui à Omerville de 14 heures à 15h30.

Il y aura une soirée d'amateur dimanche soir à la salle Ste-Marguerite dans le cadre de la souscription en faveur du défilé du Père Noël en décembre.

A cette soirée, on pourra voir et entendre deux accordéonistes, deux guitaristes, deux gigueurs et trois chanteurs. L'une d'elles, Linda Lavallée, n'est âgée que de huit ans et on dit qu'elle chante très bien...

Dans un autre domaine, le club Bonne Entente de Magog organise une soirée pour samedi soir. C'est toujours à la salle St-Jean Bosco. L'ami Georges Lussier, agent Labatt, remettra de magnifiques prix pour les meilleurs costumes. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être costumé pour y participer.

L'Halloween, la vraie, celle des enfants, sera dimanche. On verra une foule de petit "monstres" se promener sur la rue. Soyez généreux...

C'est aujourd'hui jour de paie. C'est ce soir que les femmes vident les poches de leur époux pour aller cueillir les bienfaits de la civilisation. D'autant plus que, avec l'halloween, il faut acheter des bonbons, des décorations, etc., toutes de bonnes raisons de dépenser...

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Une soirée de l'Halloween aura lieu samedi le 30 octobre, au chalet du club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton... Tous les membres sont invités à se costumer et il y aura un prix pour les meilleurs costumes... Un orchestre fera les frais de la musique.

Les organisateurs de la campagne de charité de Bromptonville, demandant des personnes intéressées à solliciter les résidents de cette localité... Les intéressés devront se rendre à la salle paroissiale Ste-Praxède ce soir à compter de 19h30.

C'est ce soir à compter de 20h30 à la salle paroissiale Ste-Praxède qu'aura lieu la pratique de la chorale mixte de cette paroisse.

Etant donné que la Transquébécoise devra être terminée avant la date fixée, les travailleurs sont à l'oeuvre jour et nuit au dynamitage des rochers environnant Bromptonville.

Le conseiller Provencher fait une pause...et se retire de l'arène

COATICOOK, (RR) — Le conseiller Emile R. Provencher sortant de charge à la fin de la semaine par suite de élections en bloc au conseil municipal de Coaticook a annoncé hier,



P. Emile Provencher

dans un communiqué, sa décision de prendre sa retraite de la scène municipale.

Dans son communiqué, le conseiller Provencher énonce les raisons qui ont motivé sa décision en ces termes: "Devant l'élan de cette montée fiévreuse des citoyens de Coaticook aux élections municipales, je suis surpris de constater que tant de gens sont disponibles à la participation, alors qu'à certaines occasions et sur différents plans d'action il est très difficile d'obtenir des personnes disponibles pour servir la cause publique.

"Depuis 6 ans comme échevin, poursuit M. Provencher, j'ai appris à connaître et à servir les exigences d'une population de 8.000 âmes. Les décisions rendues dans certains cas n'étaient pas toujours à l'avantage des personnes et des mouvements concernés. Selon la formule de notre serment d'office nous promettons de servir et de prendre les intérêts de la ville (la collectivité) et

non des individus en particulier".

M. Provencher poursuit en disant: "Etant donné que je suis pour les changements et que je ne possède pas le monopole des idées, à ce moment-ci, je me dois de faire une pause... En me retirant de la scène municipale pour permettre à de nouveaux participants de démontrer leur habileté pour administrer des biens publics et aussi découvrir en eux l'intérêt à servir une population toujours de plus en plus exigeante.

"Je pense, de dire M. Provencher, que l'époque d'être bon père et d'avoir peur de déplaire à M. Untel est révolue. Nous devons faire un choix judicieux des membres dirigeants, basé sur la compétence et la disponibilité plutôt que sur les sentiments. Je demande, d'ajouter M. Provencher, aux patrons des nouveaux représentants de la population au conseil municipal, la compréhension sur le sens du mot disponibilité pour l'employé qui aura à servir la vil-

le, comme je l'ai toujours reçu de mon patron.

Le conseiller Provencher a tenu à faire remarquer que l'avenir est aux audacieux qui tout en respectant les lois et les règlements, auront assez de courage pour sortir de la routine. Aujourd'hui, ajoute M. Provencher, on dit que c'est Masse et Provencher qui mènent la ville, demain, ce sera un autre "gang" et la vie continue...

M. Provencher a terminé en offrant ses remerciements à tous ses collègues du conseil, les membres de sa commission des directeurs des services et le personnel de l'hôtel de ville ainsi qu'à la population pour la confiance et l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine.

Scotstown sera également visité par les êtres étranges d'Astéroïde B-612

SCOTSTOWN, (Spéciale) — Le Comité culturel de Scotstown, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, bureau de Sherbrooke, tiendra sa première activité le 1er novembre, à la salle du couvent.

Cette activité n'aura pas lieu au Centre d'arts parce que ce

dernier n'est pas complété.

Le 1er novembre on présentera un spectacle pour enfants intitulé Astéroïde B-612. Dans le cadre d'une tournée provinciale organisée par le ministère des Affaires culturelles, le Théâtre des Pissenlits pourra se produire dans 16 municipalités de la région.

Comme plusieurs le savent déjà, le Théâtre des Pissenlits a un façon bien particulière de travailler. Ainsi dans Astéroïde B-612 en utilisant un minimum de décors, il provoque la participation des enfants qui plutôt que d'être des consommateurs passifs deviennent à leur tour comédiens.

Les décors simplifiés à l'extrême permettent à la troupe de s'intégrer à n'importe quel environnement que ce soit un auditorium ou un gymnase. Partant de ce procédé d'une grande souplesse, quatre comédiens, manipulant des marionnettes par moments, font voyager leur jeune public dans l'espace. Ainsi peut se résumer Astéroïde B-612.

Le bureau des Cantons de l'Est, du ministère des Affaires culturelles et le Comité culturel de Scotstown ont heu d'initier les enfants au théâtre par ce spectacle de grande qualité. Mentionnons à ce titre qu'Astéroïde B-612 a déjà été vu par plus de 100.000 enfants du Québec.

En somme, ce spectacle réalisé par quatre comédiens ayant une formation poussée tout aussi bien en animation culturelle qu'en théâtre, initiera les jeunes à la participation et au théâtre et développera en eux le goût de cet art. Ce spectacle sera présenté à l'école élémentaire, pour les petits de la pré-maternelle ainsi que tous les étudiants du primaire.



La discothèque de Bromptonville ferme définitivement ses portes

BROMPTONVILLE, (JB) — La discothèque de Bromptonville, située à la salle de l'hôtel de ville vient de fermer définitivement ses portes.

Cet abandon par les organisateurs est dû au manque de participation des jeunes. C'est ce que vient de communiquer le président de la discothèque, M. Jean Maheux.

Par ailleurs, les organisateurs ont fait remarquer que les principales raisons de cette décision sont ba-

sées sur la circulation de drogue et de boissons alcoolisées par les jeunes qui fréquentaient l'établissement.

C'est la troisième ou quatrième fois qu'une discothèque ferme ses portes à Bromptonville. De plus les dirigeants ont fait remarquer qu'il y a eu un manque de compréhension de la part du public. Toutefois, la direction a tenu à mentionner que le maire de Bromptonville, M. Dorilas Gagnon, de même

que les membres de son conseil, du secrétaire-trésorier, M. Aimé Benoit et de Mme Bachand, ont participé activement au maintien de cet endroit pour la jeunesse de Bromptonville.

Plusieurs difficultés ont été surmontées par les organisateurs. Cependant il était devenu impossible pour ces derniers de maintenir l'ordre parmi les jeunes qui s'adonnaient à la drogue et à la boisson alcoolisée. De plus, la salle a été presque vide lors des soirées sans orchestre et vu un fonds très minime, les dirigeants n'ont pu se permettre de défrayer le coût d'un orchestre à toutes les soirées.

Les jeunes de Bromptonville se retrouvent donc sans aucune activité récréative si ce n'est que des activités sportives.

Les dirigeants ont cependant fait savoir qu'ils avaient tenté tout ce qui était en leur possibilité

Ordination



M. l'abbé Gérard Busque, fils de M. et Mme Philippe Busque, de Cookshire, vient d'être ordonné prêtre dans la confrérie des Pères du St-Sacrement, de Sherbrooke. Mgr Jean-Marie Fortier a officié à la cérémonie. L'abbé est ici accompagné de ses parents au banquet, à la suite de l'ordination. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — La direction du club de hockey Les Canadiens de Coaticook annonce qu'il reste encore quelques cartes à vendre pour la partie d'huitres qui se tiendra ce soir au Club social des pompiers de Coaticook... Cette partie d'huitres est organisée dans le but de renflouer les coffres de l'équipe au début d'une nouvelle saison...

Lors du transfert des truites à partir de l'étang d'élevage du Club de chasse et pêche de Coaticook pour les déposer dans les eaux du lac Lippée, samedi dernier on a dénombré 1,687 truites dont la longueur variait entre 3 et 15 pouces... pour une moyenne de trois truites à la livre. Ceci représente une diminution en quantité sur l'année dernière, mais par contre une augmentation quand à la grosseur des sujets... le porte-parole du Club, M. Denis Bourgault, a expliqué que les poissons étaient sensiblement plus gros cette année du fait qu'ils ont été nourris un mois de plus que normalement... On sait que les propriétaires riverains du lac avaient obtenu la permission de baisser le niveau de l'eau il y a quelques mois afin d'en aménager les plages... Ceci a contribué à donner une bien meilleure apparence aux abords du lac, mais par contre a retardé quelque peu l'élevage.

En plus des truites élevées par le Club, il y en a eu environ 3,000 de déposées dans le lac par la station piscicole provinciale au cours de l'année... On a également fait un essai en ce qui concerne la rivière Coaticook en y déposant une certaine quantité de maskinongés... on y a ensemencé 667 de ces poissons qui ont la faculté de grossir passablement vite... On croit, après avoir effectué certaines études, que les eaux de la rivière Coaticook se prêteront admirablement bien à ce genre de poissons et elle sera ainsi peuplée rapidement.

Le Club de chasse et pêche annonce également, avec l'arrivée de la très courte saison du chevreuil dans la zone environnante, la tenue de son concours annuel de chevreuil... On remettra des trophées aux propriétaires des plus belles prises et de nombreux prix seront tirés au hasard parmi les enregistrés... On recommande à tous les chasseurs d'enregistrer leur prise, peu importe la grosseur, puisque les prix seront décernés selon un tirage au sort... Pour être éligible au concours, il suffit d'être membre du Club, et de produire une preuve de pesage sur une balance certifiée... Ceux qui ne sont pas membres devront pour y participer devenir membre avant minuit le 28 octobre... en s'adressant à M. Denis Bourgault... Les prises provenant d'excursions de chasse aux États-Unis seront également éligibles au concours...

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les étudiants qui représentaient le Campus No 10 aux épreuves régionales de piste et pelouse ont affiché un excellent rendement... c'est ainsi que Lucie Dostie a remporté la médaille d'or en classe "Benjamins" tandis que Linda Martel prenait la dixième position... Brigitte Leclerc a elle aussi mérité la médaille d'or en classe "Cadettes"... L'équipe junior formée de Sylvie Martel (5e), Jocelyne Laroche (6e), Lucie Vachon (7e), Céline Turcotte et Hélène Leblanc a décroché la trophée décernée à la meilleure formation de cette catégorie... pour une fois, les garçons se sont fait damer le pion par le sexe faible puisqu'aucun des inscrits dans les classes "Benjamins" et "Cadets" n'a pu prendre une place parmi les dix premiers de sa catégorie...

Il y a bien longtemps que les actionnaires de GILMI, une compagnie locale de gestion qui a investi \$225,000 dans Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd, n'ont eu vent des progrès réalisés par le bureau de direction de leur compagnie dans ses démarches effectuées en vue d'aboutir à l'implantation d'un nouveau complexe industriel à Lac-Mégantic... voilà un mois, GILMI informait les détenteurs de ses actions qu'une assemblée générale spéciale ne pouvait être tenue à la date prévue parce que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd se tenait le 4 octobre et qu'on ne pouvait prendre connaissance avant cette date du bilan de cette compagnie... le 4 octobre est passé et l'assemblée prévue n'a pas eu lieu... la rumour veut qu'elle ait été reportée au 6 novembre... apprendra-t-on à cette date qu'elle a été ajournée à Pâques, à la Trinité ou bien à la Saint-Glinglin?...

Le Royal de Lac-Mégantic reçoit demain soir la visite des Guépards de Granby à l'aréna du Centre de loisirs Mgr Bonin... la partie promet beaucoup d'actions car les Guépards ont compilé jusqu'ici une fiche impressionnante dont une victoire de 5-1 aux dépens des protégés de Martial Dumas...

Les étudiants qui, aux compétitions régionales de cross-country de Sherbrooke, ont pris les dix premières positions dans chaque catégorie participeront samedi, à Granby, à une épreuve opposant les équipes des différentes régionales des Cantons de l'Est... Lac-Mégantic sera représenté par sept athlètes...

Chaque année ramène ses anniversaires et 1971 ne fera pas exception à la règle... c'est ainsi que demain marquera le premier anniversaire de la date à laquelle GILMI a versé une somme de \$225,000 à Syl-Ester Wood Products Corporation Ltd... malgré son âge, l'enfant n'a pas grandi... pourtant, ils sont nombreux les actionnaires de GILMI qui se seraient montrés satisfaits de voir le projet se réaliser dans une proportion de 10% depuis son lancement...

M. Gabriel Boisvert, de Stratford Centre, a subi des blessures assez sérieuses tôt hier matin lorsque son automobile a capoté en bordure de la route 34, à deux milles de Stornoway... M. Boisvert a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic par les ambulanciers de la maison Jacques et Frère... son état n'inspire cependant aucune crainte... sa voiture a cependant été lourdement endommagée...

La fin de semaine qui arrive sera passablement chargée du point de vue des activités sociales et sportives... un festival de musique western réunissant les têtes d'affiche de ce genre musical populaire attirera sûrement beaucoup de monde au Centre de loisirs Mgr Bonin...

Gilles Poisson candidat à la mairie de Frontenac

FRONTENAC (GD) — M. Gilles Poisson a révélé que, par suite du retrait inattendu du maire sortant de charge de la municipalité de Frontenac, M. Henri-Louis Bilodeau, il serait candidat à la mairie de cette municipalité lors de la mise en nomination de dimanche.

M. Poisson a occupé, au cours des quatre dernières années, le siège échevinal no 6 du conseil municipal de Frontenac.

Quant au maire Henri-Louis Bilodeau, un état de santé pré-

caire l'aurait incité à ne pas demander le renouvellement de son mandat.

Les écrivains sortant de charge Benoît Bilodeau et Armand Rancourt brigueront à nouveau les suffrages. Quant à M. Joseph Vallée, il tentera de se faire élire au siège que détenait M. Gilles Poisson.

Jusqu'à présent, les rumeurs d'opposition aux membres sortant de charge du conseil municipal de Frontenac ont été sans consistance.

Emission de \$910,000 d'obligations vendues par la ville de Magog

MAGOG, (RLC) — La cité de Magog a vendu à un syndicat formé de Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce, une émission de \$910,000 d'obligations, à 7 1/2-8%, à un prix de 98.67.

L'émission comprend \$353,000 de titres à 7 1/2% 1972-81, \$492,000 à 8% 1981, et \$65,000 à 8% 1991. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.146%. L'emprunt comporte un solde de \$492,000 à renouveler en 1981 pour un terme additionnel de

9 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1982 à 1990 inclusivement. C'est en octobre 1968 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$166,000 de titres à 7 1/2%, seroies 10 ans, au prix

de 96.52. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.089%. Pour la présente soumission, Bell Gouinlock Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Canadienne Impériale de Commerce ont déboursé, pour les obligations, 98.67, un coût net de 8.146%; Molson

Rousseau & Cie Ltée, A. E. Ames & Co. Ltd, Banque Canadienne Nationale ont soumissionné pour 98.55, un coût net de 8.1659%; Banque Provinciale du Canada, Crédit Québec Inc., René-T. Leclerc Inc. pour 98.46, un coût net de 8.1808%; Tassé & Associés Ltée, pour 98.24, un coût net de 8.2174% et Raymond Camus Inc. pour 98.51, un coût net de 8.2453%.

Datées du premier novembre 1971, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$845,000 en séries du premier novembre 1972 au premier novembre 1981 inclusivement et \$65,000 échoient le premier novembre 1991. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel, mai et novembre, sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 548, 566, 567, 570 et 571, l'emprunt est contracté pour des travaux d'acqueducs, d'égouts, de voirie et pour divers autres travaux municipaux.

L'évaluation imposable de la cité pour 1970 s'élevait à \$38,458,163. Le 31 décembre 1970, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$4,042,795. En 1970, la cité comptait 13,582 âmes.

Un porc-épic sur la route et trois blessés dont un sérieusement

COATICOOK — Un usager clandestin de la route a été la cause, hier après-midi, des débordements de trois jeunes gens de Rock Island, qui, pour éviter de tuer l'animal, ont fait une embardée en bordure de la route.

Les trois jeunes gens circulaient sur la route de ceinture du lac Lyster à Baldwin's Mills lorsque arrivé à la hauteur du chalet propriété de M. Jules Lanciaux, le conducteur aperçut un porc-épic qui avait choisi ce moment pour traverser la voie carrossable.

Il semblerait qu'en tentant d'éviter l'animal, la porte du camion léger se soit ouverte faisant perdre le contrôle au conducteur. Le camion hors de contrôle capota à plusieurs reprises avant de s'arrêter en bordure de la route.

Deux des passagers s'en sont tirés avec des courbatures. Il s'agit du conducteur, Maurice Julien, du 41 rue Railroad, à Rock Island et de Dale Hamilton, de Rock Island également. Le troisième passager, moins chanceux, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke par les ambulanciers de la maison Lucien Charron de Coaticook où il est gardé sous observation souffrant d'une laceration à l'oreille et possiblement d'un traumatisme crânien doublé d'une commotion cérébrale. Il s'agit de Léopold Jean, domicilié au 73 rue Main à Rock Island.

Le conseiller Provencher fait une pause...et se retire de l'arène

COATICOOK, (RR) — Le conseiller Emile R. Provencher sortant de charge à la fin de la semaine par suite de élections en bloc au conseil municipal de Coaticook a annoncé hier,



P. Emile Provencher

dans un communiqué, sa décision de prendre sa retraite de la scène municipale.

Dans son communiqué, le conseiller Provencher énonce les raisons qui ont motivé sa décision en ces termes: "Devant l'élan de cette montée fiévreuse des citoyens de Coaticook aux élections municipales, je suis surpris de constater que tant de gens sont disponibles à la participation, alors qu'à certaines occasions et sur différents plans d'action il est très difficile d'obtenir des personnes disponibles pour servir la cause publique.

"Depuis 6 ans comme échevin, poursuit M. Provencher, j'ai appris à connaître et à servir les exigences d'une population de 8,000 âmes. Les décisions rendues dans certains cas n'étaient pas toujours à l'avantage des personnes et des mouvements concernés. Selon la formule de notre serment d'office nous promettons de servir et de prendre les intérêts de la ville (la collectivité) et

non des individus en particulier".

M. Provencher poursuit en disant "Etant donné que je suis pour les changements et que je ne possède pas le monopole des idées, à ce moment-ci, je me dois de faire une pause... En me retirant de la scène municipale pour permettre à de nouveaux participants de démontrer leur habileté pour administrer des biens publics et aussi découvrir en eux l'intérêt à servir une population toujours de plus en plus exigeante.

"Je pense, de dire M. Provencher, que l'époque d'être bon père et d'avoir peur de déplaire à M. Untel est révolue. Nous devons faire un choix judicieux des membres dirigeants, basé sur la compétence et la disponibilité plutôt que sur les sentiments.

Je demande, d'ajouter M. Provencher, aux patrons des nouveaux représentants de la population au conseil municipal, la compréhension sur le sens du mot disponibilité pour l'emploi qui aura à servir la vil-

le, comme je l'ai toujours reçu de mon patron.

Le conseiller Provencher a tenu à faire remarquer que l'avenir est aux audacieux qui tout en respectant les lois et les règlements, auront assez de courage pour sortir de la routine. Aujourd'hui, ajoute M. Provencher, on dit que c'est Masse et Provencher qui mènent la ville, demain, ce sera un autre "gang" et la vie continue...

M. Provencher a terminé en offrant ses remerciements à tous ses collègues du conseil, les membres de sa commission des directeurs des services et le personnel de l'hôtel de ville ainsi qu'à la population pour la confiance et l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine.

"Pour ce qui est du domaine industriel, ajoute M. Provencher, "je souhaite que certaines difficultés s'aplanissent et qu'il y ait meilleure compréhension entre patrons et employés afin de garder chez nous ce que nous possédons déjà".

Scotstown sera également visité par les êtres étranges d'Astéroïde B-612

SCOTSTOWN, (Spéciale) — Le Comité culturel de Scotstown, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, bureau de Sherbrooke, tiendra sa première activité le 1er novembre, à la salle du couvent.

Cette activité n'aura pas lieu au Centre d'arts parce que ce

dernier n'est pas complété.

Le 1er novembre on présentera un spectacle pour enfants intitulé Astéroïde B-612. Dans le cadre d'une tournée provinciale organisée par le ministère des Affaires culturelles, le Théâtre des Pissenlits pourra se produire dans 16 municipalités de la région.

Comme plusieurs le savent déjà, le Théâtre des Pissenlits a un façon bien particulière de travailler. Ainsi dans Astéroïde B-612 en utilisant un minimum de décors, il provoque la participation des enfants qui plutôt que d'être des consommateurs passifs deviennent à leur tour comédiens.

Les décors simplifiés à l'extrême permettent à la troupe de s'intégrer à n'importe quel environnement que ce soit un auditorium ou un gymnase. Partant de ce procédé d'une grande souplesse, quatre comédiens, manipulant des marionnettes par moments, font voyager leur jeune public dans l'espace. Ainsi peut se résumer Astéroïde B-612.

Le bureau des Cantons de l'Est, du ministère des Affaires culturelles et le Comité culturel de Scotstown se heurtent d'initier les enfants au théâtre par ce spectacle de grande qualité. Mentionnons à ce titre qu'Astéroïde B-612 a déjà été vu par plus de 100,000 enfants du Québec.

En somme, ce spectacle réalisé par quatre comédiens ayant une formation poussée tout aussi bien en animation culturelle qu'en théâtre, initiera les jeunes à la participation et au théâtre et développera en eux le goût de cet art. Ce spectacle sera présenté à l'école élémentaire, pour les petits de la pré-maternelle ainsi que tous les étudiants du primaire.



La discothèque de Bromptonville ferme définitivement ses portes

BROMPTONVILLE, (JB) — La discothèque de Bromptonville, située à la salle de l'hôtel de ville vient de fermer définitivement ses portes.

Cet abandon par les organisateurs est dû au manque de participation des jeunes. C'est ce que vient de communiquer le président de la discothèque, M. Jean Maheux.

Par ailleurs, les organisateurs ont fait remarquer que les principales raisons de cette décision sont ba-

sées sur la circulation de drogue et de boissons alcoolisées par les jeunes qui fréquentaient l'établissement.

C'est la troisième ou quatrième fois qu'une discothèque ferme ses portes à Bromptonville. De plus les dirigeants ont fait remarquer qu'il y a eu un manque de compréhension de la part du public. Toutefois, la direction a tenu à mentionner que le maire de Bromptonville, M. Dorilas Gagnon, de même

que les membres de son conseil, du secrétaire-trésorier, M. Aimé Benoit et de Mme Bachand, ont participé activement au maintien de cet endroit pour la jeunesse de Bromptonville.

Plusieurs difficultés ont été surmontées par les organisateurs. Cependant il était devenu impossible pour ces derniers de maintenir l'ordre parmi les jeunes qui s'adonnaient à la drogue et à la boisson alcoolisée. De plus, la salle a été presque vide lors des soirées sans orchestre et vu un fonds très minime, les dirigeants n'ont pu se permettre de défrayer le coût d'un orchestre à toutes les soirées.

Les jeunes de Bromptonville se retrouvent donc sans aucune activité récréative si ce n'est que des activités sportives.

Les dirigeants ont cependant fait savoir qu'ils avaient tenté tout ce qui était en leur possibilité

sans obtenir la solution au problème.

Ordination



M. l'abbé Gérard Busque, fils de M. et Mme Philippe Busque, de Cookshire, vient d'être ordonné prêtre dans la confrérie des Pères du St-Sacrement, de Sherbrooke. Mgr Jean-Marie Fortier a officié à la cérémonie. L'abbé est ici accompagné de ses parents au banquet, à la suite de l'ordination.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui à Omerville de 14 heures à 15h30.

Il y aura une soirée d'amateur dimanche soir à la salle Ste-Marguerite dans le cadre de la souscription en faveur du défilé du Père Noël en décembre.

A cette soirée, on pourra voir et entendre deux accordeonistes, deux guitaristes, deux gigueurs et trois chanteurs. L'une d'elles, Linda Lavallée, n'est âgée que de huit ans et on dit qu'elle chante très bien...

Dans un autre domaine, le club Bonne Entente de Magog organise une soirée pour samedi soir. C'est toujours à la salle St-Jean Bosco. L'ami Georges Lussier, agent Labatt, remettra de magnifiques prix pour les meilleurs costumes. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être costumé pour y participer.

L'Halloween, la vraie, celle des enfants, sera dimanche. On verra une foule de petit "monstres" se promener sur la rue. Soyez généreux...

C'est aujourd'hui jour de paie. C'est ce soir que les femmes vident les poches de leur époux pour aller cueillir les bienfaits de la civilisation. D'autant plus que, avec l'Halloween, il faut acheter des bonbons, des décorations, etc., toutes de bonnes raisons de dépenser...

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Une soirée de l'Halloween aura lieu samedi le 30 octobre, au chalet du club de chasse et pêche du Grand Lac Brompton... Tous les membres sont invités à se costumer et il y aura un prix pour les meilleurs costumes... Un orchestre fera les frais de la musique.

Les organisateurs de la campagne de charité de Bromptonville, demandent des personnes intéressées à solliciter les résidents de cette localité... Les intéressés devront se rendre à la salle paroissiale Ste-Praxède ce soir à compter de 19h30.

C'est ce soir à compter de 20h30 à la salle paroissiale Ste-Praxède qu'aura lieu la pratique de la chorale mixte de cette paroisse.

Etant donné que la Transquébécoise devra être terminée avant la date fixée, les travailleurs sont à l'oeuvre jour et nuit au dynamitage des rochers environnant Bromptonville.